



UNION EUROPEENE



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*Rabat, le 19 janvier 2022*

### ***Lancement du Projet de jumelage léger pour le renforcement de l'Agence Nationale d'Évaluation et d'Assurance Qualité***

Le Royaume du Maroc et l'Union européenne ont choisi de renforcer leur lien de partenariat dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique à travers les axes suivants :

1. Convergence réglementaire entre le cadre législatif du Maroc et l'Acquis de l'UE ;
2. Mobilité des étudiants, enseignants et chercheurs ;
- 3. Assurance qualité ;**
4. Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités.

En effet, dans le cadre du programme « Réussir le statut avancé II », un projet de jumelage léger portant sur le « **Renforcement de l'Agence Nationale d'Evaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (ANEAQ)** » a été conclu en 2021, entre le consortium français constitué de France Education International « FEI », du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur « Hceres » et de la Commission des titres d'ingénieurs « Cti » et l'ANEAQ. Il est financé par l'Union européenne et géré avec l'appui de la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (Cellule CAP-RSA) du Ministère de l'Economie et des Finances.

D'une durée de six mois, ce projet vise à doter l'Agence des méthodes et des outils d'évaluation selon les principes et les standards d'assurance qualité dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en se rapprochant des meilleures pratiques européennes et internationales. Il s'articule autour de deux volets qui sont le renforcement des capacités organisationnelles de l'ANEAQ et la préparation de l'accréditation de l'ANEAQ par l'ENQA.

Dans ce cadre, une réunion de lancement du projet a été organisée à distance **le mercredi 19 janvier 2022**. En plus de l'ANEAQ et des membres du consortium, ont participé à cette réunion :

- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation,
- Délégation de l'Union européenne au Maroc,
- Ambassade de France au Maroc,
- Ministère de l'Economie et des Finances (DTFE),
- Instance Nationale d'Evaluation,
- Bureau ERASMUS + Maroc,
- Universités publiques et privées du Maroc,
- Etablissements ne relevant pas des universités.